



N^o 242

10R
852

LE
TOMBEAU
DV
PATOY

Ou Traduction des termes patoys des
Artisans & autres, en langue
françoise & latine.

Liure propre pour les esprits curieux
de la langue françoise & latine.



A BLOIS
Par PIERRE MOREAU

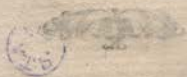
M. D. C.LXXVI.

LE
TOMBEAU

DU
PATOY

Or Traduction des termes patoys des
Artisans & autres, en langue
françoise & latine.

Et une propre pour les estours anciens
de la langue françoise & latine.



A BLOIS
Par PIERRE MOREAU

M. D. C. LXXVI



EPISTRE

A V X

FAMILLES PATOYSES DE NAISSANCE



ESSIEURS:

LE Sieur Patoy, desirieux de vostre instruction
dans la langue françoise, m'a sollicité instam-
ment, de traduire en françois, ces termes patoys
qu'il m'envoye, qui ne sont pas des mieux connus
aux étrangers, & qui au reste, se presentent assez
souvent, dans les entretiens particuliers & cosauns,
dans la maison & dan-les rues.

Vous pouvez iuger, Mrs. sur les avances du Sr.
Patoy

Patoy de la complaisance qu'il a pour vous, il n'oublie pas, ce semble, le petit mot, qu'il ne s'en instruisse, afin que vous sçachiez, heureusement la langue françoise; a l'imitation des Romains qui vou- lans nous apprendre la langue latine, n'ont rien oublié, dans leurs écrits de ce qui estoit de leur siecle.

L'ignorance des termes communs & populaires est cause que plusieurs parlent quelquesfois, moitié françois, & moitié patoy! ce qui n'est pas sans doute, de fort bonne grace. J'avouë a la verité, que la langue françoise, est dans le droit de se produire par tout, sur les titres de sa douceur & de sa mode: elle est aussi de bon lieu, elle a esprit, & iouïe toujours bien son toolle! mais ie diray, Mrs. sans vous offenser, que le jargon ou patoy, qui n'est que des bois & des champs, n'apporte, au gré des oreilles delicates, que du trouble dans la scene.

De plus, Messieurs, il est a considerer, que le patoy, rude & grossier qu'il est, nourrit une langue grossiere & pesante, & peu capable de l'expression françoise qui demande une langue deliée & pliable avec adresse: & de cette pesanteur n'ait une prononciation lente & de peu de grace. loignez a cela, que ce même patoy, confond les genres sans discretion, & corrompt si fort l'accent, qu'il n'est pas mal aisé, de distinguer ceux qui possèdent nôtre langue de la liberalité de leur mere, ou, par les soins de leur nourrice, d'avec ceux qui ne la possèdent, que de leur propre acquisition, ou, par leur étude.

De là il paroît, qu'il est necessaire, que les en- fans

sans soient filés a l'accent françois, des le berceau si l'on veut qu'ils y reussissent heureusement. Et comme les gens de service sont ceux qui, apres les meres, peuvent le plus contribuer a ce dessein: je diray aussi en passant, qu'il seroit a souhaiter, que l'on en trouvat en vôtre pays qui parlâssent comme ceux d'icy, & l'on verroit, par les heureux progrès des familles, que ces gens la ne sont pas ceux des domestiques, qui doivent être le plus mal recompensez, parce que ce ne sont pas ceux, qui avancent le moins, les affaires de la maison.

Si nous faisons paroître cét écrit, sous le nom *De tombeau du patoy*, ce n'est pas Mrs. que nous croyons que tout le monde le mette des cet instant, sous les pieds; nous sçavons assez qu'il y en a plusieurs, qui respectent si bien l'antiquité, & qui conseruent, a la memoire de nos Peres, des sentiments si favorables, qu'ils croiroient de bonne foy, n'être pas, les dignes heritiers de leurs biens, s'ils n'étoient aussi, les observateurs de leurs maximes, & de leur langage? nos Peres (disent ils) faisoient ainsi, parloient ainsi? cest la coutume des Anciens? ce sont là les propos qu'ils alleguent, pour se mettre a labry de tout blâme, & pour autoriser leur cõduite.

Mais nous n'ignorons pas aussi qu'il y en a plusieurs, qui tâchent de se riber du commun, & qui aspirans a la gloire du siecle, delauoieront toutes ces maximes, qui nont rien de beau, que ce quelles empruntent de leur grand âge, & de leur vieille mode, & qui receuront de gré à gré & sans refus, celles que l'on nomme nouvelles & modernes; si elles sont dans lestime generale, des personnes d'esprit

& de bon sens.

Il y en a d'autres qui m'ont dit, lors que j'avois le bon-heur de voyager dans vos pays, qu'ils parleroient toujours françois, n'étoit qu'ils craignent la raillerie du monde; mais, il est à considerer, que ce ne sont que les ignorans qui se rient des actions honêtes & decentes: & vous sçavés mieux que moy Messieurs, qu'il ne faut pas iuger du merite, ou du peu de prix d'une chose, sur l'approbation ou sur le desaveu de ces gens là: & que si on les ecoute, comme ils sont ditgraciés du beau, de l'honeste ou du glorieux, ils tâcheront toujours d'attirer les autres dans leur parti, affin qu'ayants des compagnons de leur disgrace ou ignorance, ils en ayent aussi de leur peine ou ignominie.

Sil'on est dans le droit de condanner comme ignorans, ceux qui se moquent des autres a contre-temps & hors de saison, on ne doit pas faire, sans doute; un jugement plus favorable de ceux qui les respectent & qui alleguent a toute heure ces propos? Que dirait le monde si je faisois ceci ou cela; on se mocqueroit de moy? ce n'est pas la coutume du pays? je me soucie bien de cela. Ce qui est si ie pose dire, comme s'ils parloient ainsi, puisque ie suis nay dans le parti des ignorans, ie declare manifestement, que ie veux vivre & mourir a leur service & pour leur gloire. Et affin qu'ils ayent des preuves irreprochables de ma fidelité & de ma confiance, j'atteste icy! que ie renonce a toutes les maximes de l'honesteté, & de la bienveillance, de peur de tomber dans leur disgrace, & d'être soubonné de quelque intelligence avec le parti des honestes

gens.

Je n'allegueray pas icy, la pensée de ceux qui affurent, qu'il faut parler patoy avec le commun affin de faire paroître que l'on est complaisans humbles & familiers avec tout le monde: Car on sçait assez, que la langue françoise, n'a pas moins que les autres, ses termes insinuans & capables d'inspirer dans les esprits, les sentimens de complaisance d'humilité & de familiarité. Il n'y a donc rien là qui doive nous arrester.

On dira peut être M. qu'il est necessaire de s'acomoder au jargon ou patoy, affin de se rendre intelligibles au menu peuple: mais cette pensée ne pourroit être que d'un esprit attaché a son interet, qui est bien aisé, d'avoit de l'acquiescence pour ces gens là & de se stiler au langage qu'ils entendent le mieux; affin d'avoit au premier mot, le denier de leur bourse, ou la peine de leur bras.

De plus j'ajouteray, que si dans les entretiens particuliers que l'on a avec le menu peuple, on est obligé de s'acomoder a leur langage, affin de se faire entendre a eux, on ne sera pas moins reduit a cette necessité, dans les discours qui se font en public. On seroit donc mieux conseillé, si l'on disoit, qu'il est de l'honneur & de la gloire de tout ce qu'il a parmi vous de gens bien-faits, de suivre l'expression françoise, en parlant aux personnes grossieres; & s'ils ne penetrent dans leurs sentimens de cette façon, on pourroit ensuite, les expliquer a leur mode; ainsi, l'oreille de ces gens là, si souvent accoutumée a l'accent françois, se rendroit capable de

Pouit

Pouvoir heureusement dans le public: ou du moins on tireroit cet avantage de ses peines, c'est qu'on leur feroit voir, que si l'on est distingué d'eux, par le droit de la naissance & du mérite, on l'est aussi beaucoup par les privileges de l'esprit & du sçavoir.

Au reste, je ne me vante pas de pouvoir donner a chaque mot patoy, un mot françois aussi simple, & de pareille force, l'un comme l'autre. Mais j'espere Messieurs que de là, vous ne conclurez rien a nôtre desavantage, si vous considerés que chaque langue on langage a quelques termes particuliers & de reserve, qui ne cedent pas facilement, a la plume des traducteurs, sans leur faire violence, & sans effacer ou affoiblir, la force & la gloire de l'original.

De plus, si ie ne s'uy pas en un sens la maxime de l'Echo, qui ne rend, au plus cher, que syllabe pour syllabe, & que j'en rende quelques fois deux ou trois pour une seule, vous ne ferez pas non plus, Mrs. s'il vous plair un jugement defavorable de notre langue car vous n'ignotés pas qu'en matiere de parler, eomme dans les autres choses, chacun acquiesce a son inclination, & tâche de se satisfaire; ceux qui sont de peu de discours, s'estudient aux termes significatifs & pressans, qui disent beaucoup en peu de syllabes; & s'imaginent qu'une chose n'est pas de bonne grace, si elle n'est enoncée en peu de mots, mais ceux qui aiment a parler davantage, se servent d'expressions vastes & moins limitées, & ne se mettent que peu en peine, d'affigner a chaque chose un nom propre & particulier.

Ainsi donc Messieurs, nous pouvons conclure de là, que si les traductions, sont quelquesfois moins

rigides & plus amples que les originaux d'ou elles sont tirées, il en faut accuser la diversité des genies & la variété des inclinations; & n'oublier pas surtout qu'il faut acquiescer ou s'en rapporter a l'usage, qui estant le maitre dans ses occurrences, peut autoriser les termes a son gré, comme il a a tortisé, parmi les peuples de paris & de ses environs, ceux que je vous donne icy, a la sollicitation du Sr. patoy a qui ie suis infiniment redevable, puis qu'il m'a procuré une felicité aussi grande qu'est celle de m'entretenir avec vous, pour qui j'ay beaucoup d'estime, & de qui ie fais gloire d'être plus qu'aucun autre.

Messieurs

D'Orleans le
28. Fevrier
1676.

Vôtre tres humble &
tres obeissant serviteur
Pierre Demeziers.

LETTRE

Lettre du Sieur Patoy.

A V

Sieur François.

Monfieur

DAns le peu de tems, que nous avons j'ouy de la douceur de v^{ost}re conversation, vous avés toujours démontré en notre faveur, les mouvemens d'une bonté qui n'est pas du commun; & a v^{ost}re départ de ces pays, vous nous offrites vos services de si bonne grace, qu'il semble, que vous nous avez mis dans le droit de faire paroître, que vous n'estes pas moins obligeant en effet, que vous l'êtes de parole, & que l'on peut exiger de vous des choses qui ne seroient pas des mieux receües, de tout autre que de vous, qui êtes complaisant de naissance & par inclination.

Dans cette veüe, je vous diray Monfr. s'il vous plait, que comme nous n'avons pas moins de respect & de estime, pour la langue françoise, que les autres peuples, qui l'acquierent par de si grands soins; nous avons aussi dessein, de faire vne liste des termes Patoys des artisans & de plusieurs autres; vous supplians tres humblement de les reduire en françois, afin qu'en ayans la connoissance, nous puissions sans hesitation nous exprimer a la mode françoise, dans toutes sortes d'entretiens.

Je ne vous envoie pas a cette fois, un grand nombre

bre de ces termes; mais si ceux cy ne sont pas mal receus dans ce pays, je vous en feray tenir s'il vous plait Monfr. une quantité a peu pres egale par le premier ordinaire; & ainsi toujours peu a peu jusques a ce que nous les ayons debité a souhait, afin que l'esprit de la jeunesse ne soit pas chargé par de longs escrits. Ceci ne sera donc que la premiere partie de nos entretiens, en attendant que les autres paroissens successivement, si on le trouve bon.

Vous voyez Monfr. que j'ay mis en premier lieu, le mot patoy en caractere Italien; & j'aioute ensuite en lettre ronde l'explicati^on en françois, de ce meme mot! & j'ay fait mettre a la fin, le mot latin qui lui repond, afin que par ces trois manieres de parler, vous entendiez mes sentimens, avec plus de facilité.

Vous n'aurez donc Monfieur, qu'à prendre la peine, s'il vous plait, d'insérer votre terme françois, dans le vuide que j'ay laissé a chaque bout de mes explications françoises, sans alterer ni changer l'ordre que j'ay observé. Car le mot patoy sera d'usage aux esprits, qui n'ainent pas a se donner de la peine pour concevoir les choses; & l'explication françoise qui le suit, servira a ceux de ces pays qui n'ont pas les memes termes! & le mot latin fera pour les curieux de la langue latine, comme le françois pour ceux qui sont curieux de la langue françoise. Mais au reste je supplie treshumblement le lecteur, de suspendre son jugement sur cette premiere partie, jusques a celle, qui contiendra l'entretien du patoy paroylant, que je reserve pour la derniere.

Et comme c'est en faveur de la jeunesse, que sont faits ces entretiens des Srs. Patoys, françois & latins

ainsi nommés pour ce coup ! j'ay aussi voulu que les enfans en fissent l'ouverture, & ensuite paroîtront a leur tour, plusieurs autres personnes, de l'un & de l'autre sexe, qui y seront ecoutés, le moins mal que nous pourrons.

Mais enfin, si je suis moins reservé & plus familier avec vous que je ne devois; accusés en s'il vous plaît, Monsr. la liberté que vous m'en avez donnée, par l'adresse de votre esprit, qui sçait si bien insinuer dans les ames, les sentimens de votre bonté & de votre complaisance, que l'on n'espere pas des là, de pouvoir vous faire rendre, par l'exces de ses demandes, n'y de s'attirer un refus, par aucune importunité.

Je sçay bien encore que si je ne suy pas regulierement, les maximes de la bienfiance, vous avez assez de generosité, pour excuser tout ce qui pourroit être fait a votre desavantage, parce que je suis asseuré que vous êtes assez perluadé que je suis sans aucune reserve.

Monsieur

Votre très obeissant
& tres fidelle servitr.
Claude Salens dit
le Patoy.

LE FRANÇOIS

Aux Lecteurs.

Vous avés d'éjà été avertis, mes chers lecteurs que les termes patoys, paroissent toujours les premiers, écrits en caractère italien. Je vous avertiray aussi que dans leur explication françoise qui les fait, je n'y ay laissé glisser aucun mot qui ne soit en usage. Et après cela vous voyés les termes françois, qui repondent a ceux du patoy, écrits aussi en italien; s'il y en a quelquesfois deux de suite marqués du même caractère, cela veut signifier qu'ils sont tous deux bons, & s'ils sont de différent caractère, vous choisirés celtuy qui est écrit en lettre italienne, parce que l'usage l'aura autorisé, au preiudice même de l'autre son compagnon bien qu'il paroisse dans les livres. Et après tout cela, suit le mot latin.

Ainsi je pourrois croire, mes chers lecteurs, que vous avés leu dans quelques vieux livres, ou que vous avés ouy dire a des François quelques vns de ces termes, autrement que je ne les diray; mais je vous supplie de considerer deux choses sur ce suiet; la premiere est que ce qui se trouve dans les vieux auteurs & dans les dictionnaires n'est pas tout de l'usage du tems. L'autre est, qu'il n'y a proprement qu'un certain endroit dans la France, ou l'on parle bon françois. Selon que Mōsr. Salens notre auteur qui a voyagé dans ces pays vous en pourra dire des nouvelles.

J'ajoute sur la fin de ces entretiens, quelques maximes sur la vie honeste & civile, que ie continue-

ray dans la suite, si je suis invité a parachever le dessein de nostre Auteur. Et même si cela est je feray dans une des parties qui viendront en suite de celle cy, quelques remarques sur la phrase ou expression dont se seruent quelques vns de ceux de voire pays qui parlent françois, & qui leur est assés particuliere, comme je l'ay remarqué dans le tems que j'estois parmi vous, & comme nous les entendons souuér de la bouche de quelques uns des Mrs. de voire nation, qui viennent en France. Et je toucheray aussi en même tems, quelque chose de l'accent ou de la prononciation particuliere de ces mêmes Mrs.

Pendant adieu.



Entretien I



LE TOMBEAU

D V

P A T O Y

Le Patoy, Le François. & Le Latin
ENTRETIEN I.

Des jeux des enfans &c.

L'enfant patoy interroge. L'enfant françois & le latin repondent.

Faire la corbas' odze. c'est a dire, mettre la tête en terre & les pieds en l'air. *Faire la combriſelle.* Sublatiſ pedibus capite stare.

La gueguera. c. a. d. jeu ou l'un des enfans de la troupe se bande les yeux avec une seruiette, & marche dans cette posture, cherchant les autres a tâtons. *La cligne mussette.* hæc myinda, æ

Lo cru. c. a. d. jeu ou l'un des enfans se bouche les yeux aupres d'un but, & dans ce tems les autres se cachent & en suite il les va chercher. *Le colin mallar.* hæc palæstra, æ.

Des escalettes. c. a. d. marques ou ondées que fait

une pierre platte, qui jetée obliquement sur la surface de l'eau, se réfléchit & fait plusieurs sauts & bonds. *Des ricochets.* caractere, seu, vestigium lapidis resiliensis.

Lo tzer. c.a.d. jeu ou l'on essaye de faire rencontrer trois marques sur une même ligne d'un quarré fait exprès. *La merelle.* scruporum ludus.

Vma d'ziela. c.a.d. espee de seringue de schu qui s'emplit deau si on trempe l'un des bouts dedans & si on attire a soy le piston, & qui se vuide si on le repousse dedans, *une gigloire.* syphanculus sambuceus.

Un petard. c.a.d. canon ou tuyau de schu, dans quoy les enfans fourrent deux rampons de papier, ou d'autre chose, & le dernier étant poussé de force & pressant l'air du dedans, fait que le premier sort avec bruit & éclat *une canoniere.* tubus jaculatorius

Vn torcon. c.a.d. piece de bois tournée en piramide renversée & qui mise dans cette assiette, pirouette si on l'agite avec vn fouet *une toupie.* hic turbo, inis.

Vn beliard. c.a.d. autre piece de bois a peu pres de même que la precedente *vn sabot.* hic t. rbo, inis

Vn berton. c.a.d. fromage rôti au feu, qu'on étend sur une tranche de pain. *vn ramequin.* terme de cuisinier. caseus assatus.

Cuatà. c.a.d. fleche ou trait qui bat les ailles & qui ne va pas a droite ligne *papillonner.* terme de faucon. volitare.

Fordzara. le fr: *fovieter.* terme d'archit: a rec-ta linea decorquere.

DAN

Dau repegnon. c.a.d. retour de la boule du coté de celuy qui la pousse. *du deroule.* hæc reuolutio, onis.

Observ. on dit. *cette boule a bien du roule.* pour signifier quelle roule au gré du ioueur & lors qu'elle tourne ou roule a contresens & en arriere, on dit. *cette boule a du deroule.*

Dzaveta. c.a.d. remuer druement comme font les enfans dans le lit ou quand on les fesse. *gigotter.* moritare

Dzemotà. c.a.d. se plaindre ou soupirer comme font ceux qui sont malades ou qui travaillent.

geindre. terme de faucon. gemere.

Le Patoy obseru. Il y a d'autres petits jeux ou iouets que se reserue jusques a l'entretien de la nourrice.

ENTRETIEN. II.

Des Prex.

Le laboureur Patoy.

*Le laboureur François
& le latin.*

VN terrò. c.a.d. trenchée pour egouter l'eau d'un pré ou d'un champ. *vn fosse.* hæc fossa, æ.

Obseru. en parlant d'un fossé, on dit, ce fossé a un pied ou 2. pieds de fond, & 2. pieds ou 3. pieds de gueule, plus ou moins & si on entend parler des grands fossés qui sont a l'entour des chateaux, on les appelle des fossés a fond de cuve.

Vma regala. c.a.d. petite trenchée pour conduire

l'eau dans un pré. *une rigole* ou trenchée hæc. fossula æ.

Vn pesson. c.a d. ouvertures que l'on fait de côté & d'autre de la rigole, afin que l'eau se repande par tout le pré. *une saignée.* hic ramus seu vena, æ.

Vn rebullire. c.a d. vestige d'un cochon ou sanglier fait en terre avec son groin, ou boutoir. *un fouillis* ou bours. porci seu apti vestigium.

Vn pré rebulli. c.a d. un pré labouré ou gâté par les cochons, ou sangliers. *un pré fouillé,* ou bouté pratum porcorum rostro sulcatum.

ENTRETIEN. III.

Des foins.

Le Faucheur Patoy. Le Fauch. Fr. & le Latin.

VN *coyay.* c.a d. etuy de bois que le faucheur pend à la ceinture, & qui sert à mettre de l'eau & la pierre à affiler sa faux. *un cobier.* falcarii, ou coris theca.

Vn andren. c.a d. faux montée ensemble avec des baguettes pointues, propre à faucher les avoines. *un javelier.* falx fascicularia, seu in fasciculos grana colligens.

Vn ziron de fen. c.a d. petit tas de foin que l'on fait sur le pré. *un butteau de foin.* fœni cumulus. i.

En zironna. c.a d. ranger le foin en butteaux, *embuteeler.* in cumulos fœnum componere.

Des zironna. c.a d. étendre par le pré le foin, des butteaux *debuteeler.* fœnum disseminare.

Vnna veillie de fen. c.a d. grand & long tas de foin prêt à charrier dans la grange ou fenil. *une butte de foin.* fœni strues, seu congeries, ei.

Lo recor. c.a d. second foin qui renait sur l'arrière saison. *le regain.* fœnum cordum

Observ. les jardin: app: aussi *du regain.* le fruit de chaque arbre qui est le dernier meur. aussi bien que les culs d'arrichaux qui naissent les derniers. cela se pourra voir plus amplement dans l'entretien du jardinier.

Vnna zentre de pré. c.a d. petite piece de pré étroite, qui s'étend le long d'un champ ou d'une vigne. *une liziere de pré.* ora prati,

Vn zantzic. c.a d. piece de terre delaissée en friche située auprès d'un village, & abandonnée à l'usage du bétail d'un chacun. *un friche.* incultura solum.

Observ. s'il y a quelque terre delaissée en friche en pleine campagne on auprès d'une forest on l'appelle, *une lande.*

ENTRETIEN. IV.

Des cloisons des prez & des champs.

Le labourneur Pat. le labourneur Franç. & le L.

VN *na deleze.* c.a d. grande porte faite de lattes ou d'autre chose, que l'on met sur les grands chemins à l'entrée des champs ou des prés & qui roule sur un pivot. *une heze.* porta forestris.

Observ. le diminut. de heze c'est un *hec*, & le diminutif de claye c'est, *un clayau.* si ces portes sont

faittes de gaules trellissées on les app. *des clayes.*
Vn passiu. c. a d. endroit d'une haye par on les gens de pied & qui suivent le sentier passent, & ou l'on met une petite échelle ou un billot ou quelque pierre pour faciliter la montée. *un eschallier.* *scalius passus.* ou *gradus.*

Vn pò. c. a d. gros bâton que l'on plante en terre pour faire une haye de gaules. *vn pieu.* *hic stipes, itis*
Vn palin. le Fr. *vn palis* unde palissade. *hic palus. i.*
Unna etavá. c. a d. piece ou éclat de sapin long & plat qui sert à faire des hayes. * * *

Observ. on ne se sert point en ce pays de ces éclats de sapin à faire des hayes ou palissades. ainsi je croy que vous les pourriés app. *des palisses.* qui est le *serm. de palis.*

Vn cordzon. c. a d. branche de bois pliée en torche propre à ferret 2. pieux ou autre chose. *vn amblet.* *virgulti lorum. i.*

Vn messeli. c. a d. homme qui a charge de garder les bleds, prés &c. *vn messier.* *legetis cultos, odis.*

ENTRETIEN. V.

Des champs.

Le labour. Pat. Le labour. Franç. & le Latin

V*Nna foajte.* c. a d. travail fait en un champ vigne ou jardin. *vn labour.* terme de jardinier, *hæc cultura, æ.*

Observ. les termes des 4 labours que l'on donne à une terre sont ceux cy. le 1er. c'est *labourer* ou lever le gueret, le 2e. *bimer*, le 3e. *tercer*, & le 4e. appelle *labourer a bled.*

Des panaires. c. a d. instruments à porter avec un chariot l'engrais ou fumier dans les terres *des banelles.* *vehes stercoris.*

Vn panay a semé. autre instrument qui sert aussi à porter l'engrais dans les terres avec un chariot. *un baneau.* on pron. *beneau.* *plaustrum stercorarium.*

Des panay a semé. c. a d. espèce de paniers que l'on met sur des chevaux mulets &c. pour porter le fumier dans les champs, vignes, &c. *des cambottes.* *cistæ stercorariæ.*

Vn iziron de semé. c. a d. petit monceau de fumier que l'on fait dans les champs vignes &c. *vn fumereau.* *hic cumulus.*

Decenti lo semé. c. a d. dire demêler ou separer en petites parcelles les bouchons de fumier. *deflocquerer.* term. de jard. *floculos stercoris diuidere.*

Unna golie. c. a d. fosse ou creux ou s'arete le jus du fumier, ou autre eau. *une mare.* *hæc palus, udis.*

ENTRETIEN. VI.

Du semer & de la semence.

Le labour. Pat. le labour. Franç. & le Lat.

V*N seniau.* c. a d. poche ou sac que le semeur pend à son cou, dans quoy il met le grain ou la semence qu'il veut jeter sur la terre. *vn semoir.* *hic saccus, ou, pera, æ.*

Observ. 1. le semeur françois se sert de ces expressions. *Il y a de l'adresse a bien faire la jettée du grain. la jettée a gauche recouvre & rebrise, la jettée a droite.*

Observ. 2. Il y en a qui iettent la semence sur la

terre, avant que de labourer, ils appellent cela *se
raer sous raze*. & les autres au contraire sement de-
ffus raze. Les uns labourent par *seillons* c. a. d. re-
leuent la terre en fosse ou a dos d'asne. Les autres
labourent a tourne oreille. c. a. d. ne font aucuns
seillons tout est plat & uni.

Observ. III. on distingue la terre par des noms
differens, comme terre, pesante, legere, aquati-
que, argilleuse, tuffeuse, sablonneuse sableuse, &
terre *glaize*. c. a. d. propre a faire de la tuile & en-
fin *terre franche*. c. a. d. propre a bauer des en-
tes ou enduire des murailles dans les lieux ou
la chaux n'est pas commune.

Umia mollie. c. a. d. place dans une terre qui est
toujours humide & ou le bled se gele souvent. *une
molliere*. locus palustris.

ENTRETIEN. VII.

Des bleds.

Le faucheur de bled Pat. le Franc. & le Lat.

VN *volan*. le fr. *une faucille* hæc *falcula* æ.
Les *etraubles* c. a. d. tige de paille qui reste sur
pied apres que l'on a coupé les bleds. *le chaume*
hoc stramen, inis.

Un espi a barba. le fr. *un espi barbu*. *spica arista*
Observ. on dit *un espi barbu*; & si l'on veut par-
ler des brins de la barbe, on dit *les barbillons d'un-
espi*. & si l'on ne parle que d'un seul brin de la bar-
be, ou l'appelle *une epinote*. ainsi on dit. *Il m'est
entré une epinote dans l'œil*.

ENTRETIEN. VIII.

Des outils du vigneron.

Le vigneron Pat. le Franc. & le Latin.

VN *fossiau a bec*. c. a. d. hoüe faite en croc qu'
a deux grands doits ou pointes. *un crochet*.
bidens, tis.

Observ. on donne a cette sorte d'instrument di-
vers noms mais aupres de par. ils l'appellent plus
a propos *un crochet*. d'ou vient qu'ils disent, *la-
bourer la terre au crochet*.

Un fossiau a mor. c. a. d. hoüe trenchante large &
platte *une hoüe*. hoc *pastinum*.

Unna perze. c. a. d. longne hoüe trenchante des 2
bouts & le manche est au milieu. *une pioche*, ou *be-
sèche*, hoc *bipallium*, ii.

Un perzar. c. a. d. petite hoüe trenchante, étroite
& longue. *une hoüette*. hæc *marra*, æ.

Un lutzet c. a. d. hoüe étroite aupres du manche
& qui est large & faite en cœur au bout. *un huet*.
hoc *rutrum*. i.

Observ. ces mots sont conus, *une besèche* d'ou
vient *bescher*, une paele pron. *peile* comme dans
ce mot *peine*.

Un couré a poà. c. a. d. couteau courbe de vigne-
ron qui sert a tailler la vigne *une serpette*. *cul-
ter vinitorius*.

Observ. de quelque façon que soit fait un couteau
de vigneron a tailler la vigne & celuy d'un jardin-
ier a tailler les arbres, on les appelle toujours, *une
serpette*.

ENTRETEN. IX.

Des dependances de la vigne.

Le vignier. Pat. le Franç. & le Lat.

VN passé. c. a. d. petit pieu que l'on plante en terre pour soutenir les sèps & farments. *vn passeau.* hoc pedamentum, i.

Observ. on appelle diversement ces petits pieus dont se seruent les vigneron, assavoir des charniers des eschalas, &c. mais si on en veut croire les gens entendus dans notre langue on trouvera que ceux qui les app. des *passieux* c. a. d. des petits pax ou pieus parlent plus juste.

Unna belie de passé. c. a. d. un paquet de passieux *une botte de passieux,* fasciculus pedamentorum.

Apoenti day passé. le fr. affiler ou aiguïser des passieux, acuerē

Un ouvrier de vigne. le fr. *un journeau de vigne.* vnius dicj opera.

Resin melieren c. a. d. grappe de raisins ou il n'y a que quelques petits grains et les autres sont sechés. *raisins broïis.* uux roratione defluxæ.

Pecotà un resin. le fr. *bequetor un raisin* grana legerē *Unna botollie de cûdra.* c. a. d. bouteille de courge. *une ca'ebasse.* hæc cucurbita æ.

Observ. les longues bouteilles de courge s'app. des *trompettes d'Espagne.*

Un cerelo a resin. c. a. d. cercle que l'on pend au plancher pour attacher les raisins a conseruer. *un cerceau.* hic circulus.

Unna bercla. c. a. d. sèps de vigne elevés sur des po-

teaux, soliueaux & lattes. *vn berceau.* arcella vitis. *Unna bercla.* c. a. d. sèps de vigne qui montent en haut une muraille ou arbre. *une treille* hæc pergula e

Le Paroy. observ. le tonnelier nous dira une autrefois les termes dont on se sert en parlant des vaisseaux a loger le vin & les termes de son metier. & le charpentier nous parlera du pressoir & de ses dependances.

ENTRETEN. X.

De la cheneviere & de la filasse.

La ménagere Pat. la mérag. Franç. & le lat.

Observ. *une cheneviere,* & *du chenevis,* sont des termes communs.

VN manau. c. a. d. botte ou paquet de chanvre. *vn basson* ou *manée* de chanvre hic manipulus i. *D'au brougnon.* c. a. d. menue chanvre qui reste apres que l'on a ceüilli la grande. *du fretun.* hoc cannabillum. i.

Vn godze. c. a. d. tas ou monceau que l'on fait de chanvre masse, affin que le chenevis se meurisse. *vn bulot de chanvre.* hic cumulus. i.

observ. *rouïr* la chanvre, *teïller,* *teïlleuse,* *une doigrée,* *une tresse* de chanvre, *ecorcher* la chanvre au moulin, & *la demêler* on debrouiller. sont des termes connus.

Vn batiover. c. a. d. instrument de bois fait a lames pour broyer ou casser le lin ou la chanvre. *une broye* pron. *breyè.* d'ou vient, *breyèuse.* hoc frangibulum i.

Vn Seregeau. c. a. d. homme qui accomode la filasse avec

avec un seran. *vn filassier. carminator. ris.*
obseru. I. *vn seran ebaucher* la filasse & la repasser
vne 2e. fois, *une poupée* de filasse ou d'etoupes, *vn*
coet de filasse, & *vn trait* de laine, sont des termes
assez connus.

obseru. II. on app. communement *du brin* la fi-
lasse separée de ses etoupes, dou vient que l'on dit
du fil *de brin*, de la toile *de brin*. pour la distinguer
de la toile d'etoupes. ce mot se donne à plusieurs
choses, car on dit aussi; *un brin*, de poivre, de sel,
de romatin, de paille, de bois &c.

ENTRETIEN. XI.

De la filure.

La Fileuse Par. la fileuse Franç. & Latin.

VN *conolion.* c.ad. boucle de fil d'archal ou de
ruban que la fileuse met au coté gauche pour
soutenir sa quenouille. *une chambriere* hoc retinaculum. i.

Vn cotzon. c.ad. neud de filasse. *vn bouchon de*
filasse. hic nodus. i.

Vn verret c.ad. bouton de verre ou d'etain que
l'on met au bout du fuseau pour le rendre pesant. *vn*
peson. hoc verticillum.

Brotzi. c.ad. entortiller & nouer le fil au bout du
fuseau *brocher.* obuoluer.

Fil de roixi. c.ad. fil de fuseau ou de la bobine
qui est tombé & meslé, pour n'auoir été assez serré,
une fusée, ou, *bobine eboulée* terme de maçon filum

dirutum.

Vn deuidet. c.ad. instrument dont on se sert pour
deuider les fusées & les reduire en escheueaus. *vn*
deuidoir. hic rhombus. i.

Des ecouchaires. c.ad. instrument qui sert a soute-
nir les escheueaus que l'on veut reduire en pelotons.
vn châtelet... spira filacea.

obseru. I. dans quelques endroits on donne au
suddit instrument d'autres noms, mais le plus con-
uenable c'est *vn châtelet*, terme de paris. a cause de
la figure de c'est instrument qui represente un pe-
tit château. on dit aussi *vn chatelet de noix.* jeu
d'enfant.

obseru. II. *vn etrissoir.* pour empescher que le fil
ne coupe les doigts en deuidant; *vn chenal* c.ad.
faute ou saut que l'on fait en deuidant; & *une cen-*
taine c.ad. attache avec quoy on lie une centaine.
de fil plus ou moins, sont des termes qui se disent
communement.

vnna boeze, c.ad. petit morceau de papier ou d'au-
tre chose qui sert a commencer & fonder le peloton.
vn foncet. hæc basis, is.

vn peusion. c.ad. endroit ou le fil se rompt en le
deuidant parce qu'il est trop delié. *vn niquet* ou ba-
uet on pron, *benet* hæc filira. æ.

obseru. on appelle aussi le fil qui se rompt a tout
moment, *du fil niquet*, ou *fil banot.*

FIN.

Introduction dans les maximes a observer pour l'education de la jeunesse affin de les rendre honnêtes gens

Maxime I.

Si nôtre Autheur a commencé les precedens enretiens par le jeu; c'est sans doute pour nous signifier, qu'il est de meilleure grace, que les enfans soient en action, que d'être dans le repos & toujours assoupis, comme l'est le Duc sur le billot, qui ne s'excite que sur la voix du hucher, qui l'avertit de se mettre en aile; affin de surprendre l'ennemi qui est en campagne, s'il vient a l'attaquer & le buffeter.

II.

Si l'on arrête a l'esprit ce qu'il a de remuant on lui ôte le moyen de se produire & de se faire admirer: comme si l'on arrête a l'argent-vif ce qu'il a de remuant, on lui empêche de paroître & de se faire honorer.

III.

Plus les enfans font voir qu'ils ont de respect pour leurs superieurs & pour toutes les honnêtes gens, plus aussi ils font voir qu'ils ont d'esprit & de bonne education.

IV.

Il faut inspirer aux jeunes gens de bonne heure les

sentiments d'une ame Noble, qui se porte incessamment & sans detour, au beau, a l'honnête & au glorieux. V.

L'homme ayant de sa naissance les principes de l'honneur, il n'est pas bien difficile de bâtir la dessus & d'y faire en tout âge, & dans peu de jours de fort beaux progrès.

VI.

Il y en a qui font des actions basses & messeantes non pas a faute d'esprit, mais seulement a faute de bonne education, & pour n'avoir été bien instruits, de ce qu'ils font, de leur naissance, & de ce qu'il faut faire pour en soutenir la gloire.

VII.

Celuy qui s'adonne a la bassesse, pour ne pas dire friponnerie car le mot est choquant, fait voir des là, qu'il a l'ame basse, & qu'il n'a pas de la naissance, de l'esprit, de l'education, ni de l'honneur.

VIII.

On pourroit dire au sens du monde qu'une personne qui s'abandonne aux actions deshonestes, n'a pas l'ame belle: comme l'on dit, sans comparaison, au sens de la religion, que celuy qui s'abandonne au crime, n'a pas l'ame bonne.

IX.

Le titre d'honnête homme est fort glorieux mais il faut se l'assurer & le conserver par une conduite honnête & raisonnable.

X.

Les belles lettres donnent a celuy qui les possède le nom de sçavant homme mais les bonnes mœurs & la civilité sans l'aide des belles lettres, peuvent

donner a une personne, le nom d'homme bien-fait

XI.

Celuy qui s'establi dans le monde par une conduite honnête & reguliere, deusent le plus souvent l'objet de la risée des ignorans, mais on ne trouuera pas cela étrange, si l'on considere, qu'il y ua de leur interet lors que l'on se separe d'eux, parce que moins leur parti est nombreux, & plus ils paroissent ignorans en leur particulier.

XII.

Celuy qui veut viure honnêtement & sans reproche doit garder cette maxime; de n'aller avec personne ni dans aucun lieu, ni dire, ni faire aucune chose qu'il ne puisse rendre conte, sans rougir, a ses maîtres ou a ses superieurs; *je viens d'avec un tel, d'un tel lieu, nous avons dit & fait telles & telles choses.*

XIII.

Les jeunes gens qui ne sont sages & modestes que dans la presence de leurs maîtres, sont voir qu'il en est d'eux comme des feroces, qui ne se retiennent qu'avec des chaines ou a force de coups; ainsi sans y penser ils s'accusent, de tenir beaucoup des brutes, & sont peu du raisonnable.

XIV.

Le jeune homme qui a de l'honneur, fait de son esprit la prunelle de son œil, la plus petite chose qui touche a cette partie excite en luy le sentiment d'une douleur bien cuisante, ou pour aller encore au delà il fait de son esprit son propre cœur, on ne lui cause point de blessure qui ne saigne & qui ne soit un coup mortel.

XV.

Celuy qui ne se fait pas un point d'honneur, lors que ses camarades le deuantent dans la carriere de ses etudes & dans tout ce qui est de l'honneur homme se rend des là temoignage, que son esprit n'est pas en lui, comme l'est la prunelle de l'œil & le cœur, mais qu'il y est d'une maniere insensible, comme le sont les moelles dans les os d'un corps qui a vie.

XVI.

On s'en prend quelquefois aux maîtres de la mauvaise education des enfans, aulieu qu'il ne s'en faudroit bien souvent prendre, qu'au peu d'inclination qu'ils ont, a deuenir honnêtes gens.

XVII.

Dans quelque moule que l'on iette le plomb, il ne deuiant pas argent, ainsi dans quelque main que l'on mette un esprit pesant, il ne deuiant pas un esprit subtil.

XVIII.

L'homme d'esprit ne se vante point des forces de son corps & d'être vaillant a battre ses camarades: car pour ce qui est au deça de l'esprit il le cede librement aux curieux, parce que ce ne sont que des accessoires, qui ne touchent rien au principal.

XIX.

Les sages ont dit fort a propos que la raison etoit l'arme de l'homme, & que s'il prend une autre arme, il fait voir que la raison luy manque. cette verité est justifiée par l'experience, qui nous montre, que ceux qui sont les moins raisonnables, sont ceux qui frappent le plutôt.

XX.

On fait grand tort a la nation en disant que si on

souffroit une telle chose on feroit tort a la nation : car par là on l'accuse d'être fiere tustre & peu capable de vider les differents par l'adresse de son esprit a la mode du raisonnable, mais seulement par la violence, a la mode de l'irraisonnable.

XXI.

Si nous invitons vne personne a nous venir voir dans nôtre maison, nous lui ôtons le moyen de nous faire une visite qui puisse être de bonne grace.

XXII.

Si nous receuons galamment & de bonne grace ceux qui nous viennent voir, nous faisons mieux paroître que nous sommes bien aises d'être visités que si nous le disions; car les effets qui se voyent & qui se touchent, font bien sur l'esprit, une impression plus forte, que ne le font les paroles, qui ne sont que du vent.

XXIII.

Les temoignages de respec que nous devons rendre a nos peres & meres, par escrit aussi bien que de viue voix, sont glorieusement autorisés par la Majesté, qui parlant dans ses escrits de la deffunte Reine, s'enonce en ces termes en gros caracteres. LA REINE REGENTE NOTRE TRES HONOREE DAME ET MERE.

FIN.

XX

